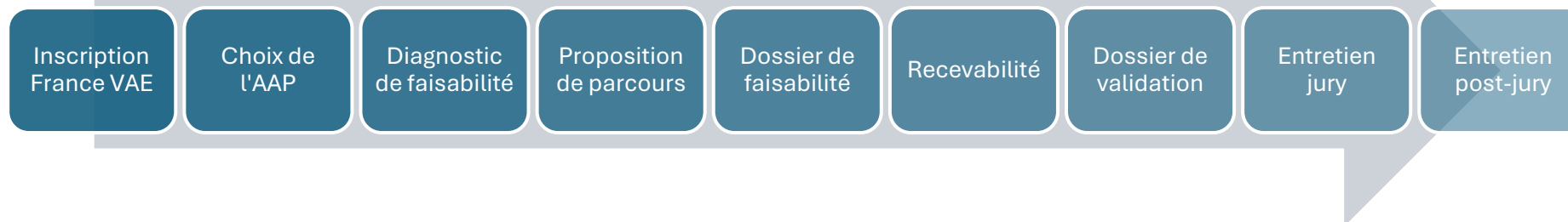


Protocole d'accompagnement VAE



Détails du protocole

1. **Inscription France VAE** : Si la certification n'est pas référencée, les livrables (hors plateforme) doivent être fournis.
2. **Choix de l'AAP** : le bénéficiaire sélectionne son Architecte-Accompagnateur de Parcours sur la plateforme (**facultatif**).
3. **Diagnostic de faisabilité** : Validation du projet du bénéficiaire en rapport avec la certification visée. - Si besoin, proposition d'actes formatifs complémentaires voire d'une PMSMP (**facultatif**).
4. **Proposition de parcours** : Modalités d'accompagnement du bénéficiaire (étapes, dates, objectifs, rythme, etc..). Les actes formatifs, la PMSMP et la date de jury sont inscrits dans le parcours prévisionnel. Le candidat valide le parcours prévisionnel sur MCF.
5. **Dossier de faisabilité** : L'architecte-accompagnateur de parcours aide à la conception et transmet un document récapitulant l'expérience et le projet du candidat, au certificateur gérant le diplôme visé. Ce document est appelé dossier de faisabilité.
6. **Recevabilité** : Le certificateur examine ce dossier et prononce un avis de recevabilité ou de non-recevabilité. Cet avis détermine si le candidat peut poursuivre ou non son parcours de VAE.
7. **Dossier de validation** : Le candidat doit rédiger un dossier de validation, détaillant et analysant les principales activités exercées lors de ses expériences (en lien avec le diplôme visé). Durant ce travail de rédaction qui peut prendre plusieurs mois, l'architecte-accompagnateur de parcours guide le candidat et l'aide à organiser son dossier, de manière à répondre aux attentes du jury et du diplôme choisi. Il se chargera ensuite de le transmettre au certificateur, en charge de l'organisation du jury.
8. **Entretien jury** : Un parcours de VAE se termine par un entretien devant un jury de professionnels et/ou de formateurs (ou enseignants), respectivement spécialistes du métier concerné et du diplôme visé.
9. **Entretien post-jury** : afin d'étudier les suites à donner au parcours, quel que soit le résultat suite au passage devant le jury (**facultatif**).